



STOP
RACISM

La loi tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme ou xénophobie du 30 juillet 1981 a 40 ans.

Cette [loi](#) dite "Moureaux" fixe le cadre général pour lutter contre la discrimination fondé sur la nationalité, une prétendue race, la couleur de peau, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique.

Elle constitue avec les autres lois "[Loi tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes](#)" du 10 mai 2007 et "[Loi tendant à lutter contre certaines formes de discriminations](#)" du 10 mai 2007 les dispositifs permettant de lutter contre le racisme et les discriminations en Belgique.

Consultez également nos pages du dossier Racisme et discriminations :

- [Conséquences du racisme et des discriminations sur notre vie quotidienne](#)
- [Que faire si on est victime de racisme ou de discrimination ?](#)
- [Quelques définitions en relation avec le racisme et les discriminations](#)
- [Historique des lois contre le racisme](#)
- [Adresses utiles à Bruxelles](#)